

# SENTIER DE LA CHUTE HÉLÈNE

Longueur : 8.2 km

Type : aller-retour

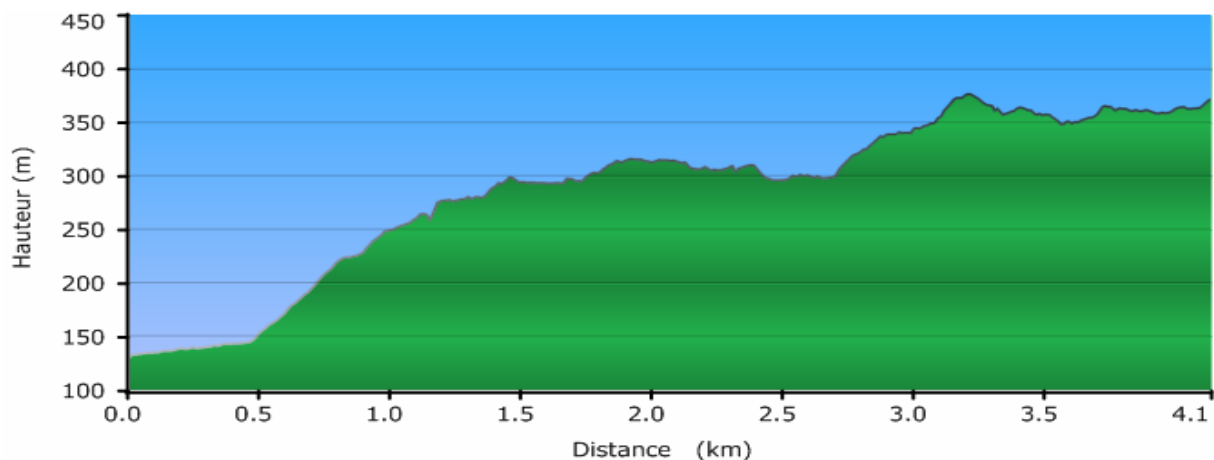
Niveau : intermédiaire

Dénivelé : 250 mètres

Point de départ : le point de départ se fait à la jonction de la route 1 avec le SIA, située à 1.6 kilomètres au nord du stationnement du Petit-Sault. Un stationnement pour véhicules est aménagé 200 mètres passé cette jonction, au nord du pont enjambant le ruisseau Bascon sur la route 1 sur le côté nord-est de celle-ci.



## Profil de la randonnée



## Description de la randonnée :

L'attrait principal de ce tronçon demeure la chute Hélène, haute de 50 mètres et facilement accessible au randonneur. Pour y parvenir le parcours est caractérisé par une succession de longues montées et courtes descentes, embellis par des secteurs de gros arbres dont des pins blancs, cèdres et érables à sucre. C'est dans cette ambiance que le SIA atteint la jonction du sentier d'accès à la chute Hélène située de l'autre côté d'un ruisseau qu'il faut traverser à gué. Il faut prendre ce sentier d'accès vers le nord et traverser le ruisseau Bascon sur une passerelle suspendue. Un premier point de vue est situé de l'autre côté du ruisseau et un autre, situé au bout du sentier d'accès, permet d'approcher de près la chute Hélène. Le cours d'eau alimentant la chute Hélène, le ruisseau Mem, provient des lacs Bardey et Coleman, deux petits lacs de montagne situés au pied du mont Collins. Revenir au point de départ sur ses pas.